

Département GARD

Commune AUJARGUES

Monument Eglise paroissiale

Adresse ou situation exacte Place du village

Utilisation actuelle Culte catholique

Propriétaire la commune

Adresse

Occupant

Nature et étendue de la protection Inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques

Le propriétaire consentirait-il au classement éventuel

Epoques de construction XVIII<sup>e</sup> siècle

Travaux

Réparation à prévoir d'urgence

Estimation (au besoin sommaire) de ces réparations

Crédit d'entretien nécessaire

*9* voir dossier  
de l'Architecte  
de R. J. F.

N.B. Les trois renseignements précédents devront être fournis par l'Architecte des Bâtiments de France ou éventuellement par l'Architecte en Chef des Monuments historiques.

Renseignements bibliographiques

Abbé GOIFFON : Monographies paroissiales - Tome I, l'Archiprêtre de NIMES - 1898

Documents graphiques et photographiques anciens connus

Matériaux de construction Calcaire

**Historique** L'église est mentionnée dès 1119 dans une bulle du pape Callixte II en faveur de l'abbaye de Saint-Gilles. En effet, AUJARGUES était un prieuré dépendant de la célèbre abbaye.

Les troubles de la Réforme n'épargnèrent pas AUJARGUES, cependant que de nombreux prieurs se succédaient. L'église sortit ruinée de cette période. Aussi fut-elle entièrement reconstruite, sans doute à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. La clef-de-voûte de la première travée de la nef porte la date de 1702. Grande homogénéité de l'édifice entièrement reconstruit au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le plan est celui d'une église à nef unique de deux travées. Deux chapelles rectangulaires flanquent la dernière travée avant le chœur. Une travée de chœur précède l'abside proprement dite, à trois pans, le tout formant un chevet pentagonal. Une sacristie, occupant le rentrant entre la chapelle sud et le chœur est sans doute contemporaine de la construction de l'église.

#### EXTERIEUR

La façade est cantonnée par deux puissants contreforts.

Un entablement la divise en deux étages.

~~Deux paires de colonnes~~ Ceux-ci sont rythmés par deux paires de pilastres, à bossages au premier étage, lisses au second.

La porte d'entrée, à l'archivolte en arc surbaissé est elle aussi encadrée d'un appareil à bossages.

Au second étage, les deux paires de pilastres encadrent un oculus cerclé d'une forte moulure torique. Des segments de moulure du même profil se trouvent en haut et en bas, à gauche et à droite de l'oculus, qui est aujourd'hui occupé par une horloge.

Au sommet de la façade, les deux contreforts d'angle sont surmontés chacun par une petite pyramide élancée à bossages.

Entre ces deux pyramides s'élève au centre un clocher arcade surmonté d'une croix et encadré par deux pilastres qui supportent eux-mêmes deux petites pyramides.

Sur les façades latérales, les saillies des chapelles forment une sorte de faux transept. Les ouvertures sont rares : une fenêtre à chaque chapelle et une sur le côté Sud de la première travée de la nef.

Le chevet pentagonal est percé d'un oculus axial et d'une fenêtre sur le côté sud au dessus de la sacristie.

Tout l'appareil extérieur de l'édifice est particulièrement soigné, notamment celui du chevet, qui présente une alternance régulière d'assises hautes et d'assises étroites, procédé très employé dans la région à l'époque romane, où on le connaît sous le nom d'"opus monspelliensis". La survivance au XVIII<sup>e</sup> siècle d'un procédé aussi ancien est donc particulièrement intéressante.

#### INTERIEUR

Les deux travées de la nef unique sont couvertes de voûtes quadripartites qui retombent sur des pilastres à ressauts, reliés par une corniche moulurée qui court tout au long de la nef et du chœur.

Sur la travée précédant le chœur, les chapelles latérales nord et sud s'ouvrent par de grandes arcades en plein cintre ; celles-ci ne sont pas symétriques par rapport à la travée,

Signature :

  
(Ne rien coller sur cette fiche)

.../...

mais sont décalées vers l'arc triomphal du chœur, ce qui fait que les ogives du chœur, l'arc triomphal, les ogives de la travée et le grand arc des chapelles retombent sur le même pilastre composé, aux multiples ressauts. Les clefs de voûte, de la nef sont lisses sauf celle de la première travée qui porte la date de 1702. Une tribune de bois à deux étages occupe le fond de la nef.

Le chœur et l'abside à trois pans forment un ensemble unique, voûté d'ogives. La voûte du chœur proprement dit est subdivisée en six voûtains par des liernes dans l'axe de l'édifice, cependant que l'abside est couverte par trois voûtains correspondant aux trois pans de mur.

Deux clefs-de-voûte, l'une ovale, l'autre circulaire ne comportent aucune décoration. Les voûtains sont recouverts d'une peinture bleue semée d'étoiles.

#### CONCLUSION -

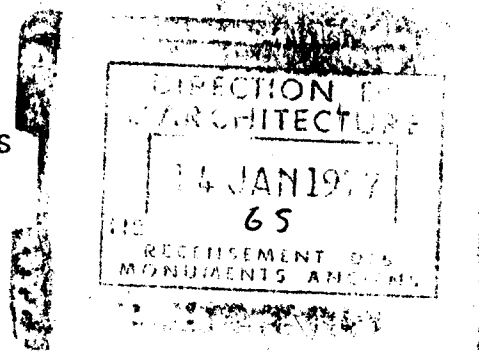
Le soin apporté à la construction de l'église d'AUJARGUES, l'aspect légèrement teinté de baroque de la façade, la subsistance de certaines techniques comme l'emploi de la voûte d'ogives (trait assez fréquent dans la région et en Provence) et l'appareillage extérieur sont, malgré le peu d'ancienneté du monument, autant d'éléments qui justifieraient la protection d'un tel édifice, dont les abords sont aujourd'hui menacés par un affichage intempestif (voir diapositive n° 11).

Il serait ainsi souhaitable d'aider une municipalité particulièrement désireuse de préserver le cadre de vie de son village.

RECENSEMENT des MONUMENTS ANCIENS de la FRANCE

Département G A R D . Commune AUJARGUES

Monument Eglise paroissiale



Documents annexés

Fiche de recensement	1	Documents photographiques	10 couleur 11 diapo
Plans et relevés	1	Divers	Photocopie des monographies paroissiales de l'Abbé GOIFFON
Documents cadastraux	2		

Avis de l'Architecte en Chef des monuments historiques

Bien qu'elle ne soit pas le témoin d'une très grande architecture, l'église d'AUJARGUES assez remaniée est d'un intérêt certain. Elle mérite, à notre avis, très largement d'être inscrite à l'Inventaire. D'autre part, la Commune fait un louable effort pour la conservation et la mise en valeur de son patrimoine et même si ce point est sans rapport avec la qualité propre de l'édifice, il mérite d'être souligné.

Avis favorable à l'inscription I.S.M.H.

Montpellier le 12 octobre 1976

J. P. DUFREIX  
*J. P. Dufreix*

Avis du Conservateur Régional des Bâtiments de France

Avis favorable à l'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques

*[Signature]*

Avis de l'Inspecteur Général des monuments historiques

Cet édifice reconstruit à la fin du XVIIème siècle est intéressant car il allie encore la structure gothique : voûte sur croisée d'ogive et piles engagées aux formes et au décor classiques. Situé dans un village encore intéressant il peut être inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Paris, le 16 Février 1977

*[Signature]*

Y. M. FROIDEVAUX  
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES  
MONUMENTS HISTORIQUES  
17, RUE DU CHERCHE-MIDI, 75001 PARIS

COMMISSION SUPERIEURE

DES

MONUMENTS HISTORIQUES

---

PROCES - VERBAL

---

Séance du 24 octobre 1983

---

Assessment.

- Gard - AUJARGUES - église (en totalité).

Par ailleurs, la Commission Supérieure demande que la Direction Régionale de Montpellier se mette en rapport avec les services d'E.D.F. afin de trouver une solution pour la suppression du poteau électrique accolé à l'église.

- Haute-Garonne - TOULOUSE - ancien Hôtel Jean de Barry (actuellement Lycée Saint-Sernin), place Saint-Sernin

- ( - façades et toitures,
- grand escalier d'honneur,
- pièces suivantes avec leur décor :
  - . au rez-de-chaussée : ancienne salle-à-manger,
  - . au 1er étage : - galerie,
  - salle des Professeurs,
  - salle des Colonnes,
  - boudoir,
  - salle-à-manger,
  - salon
- et cheminée dans la grande chambre au 1er étage).

La décoration du grand salon au 1er étage a été classée depuis le 6 mars 1933 et la façade sur la place inscrite sur l'inventaire supplémentaire par arrêté du 13 avril 1933.

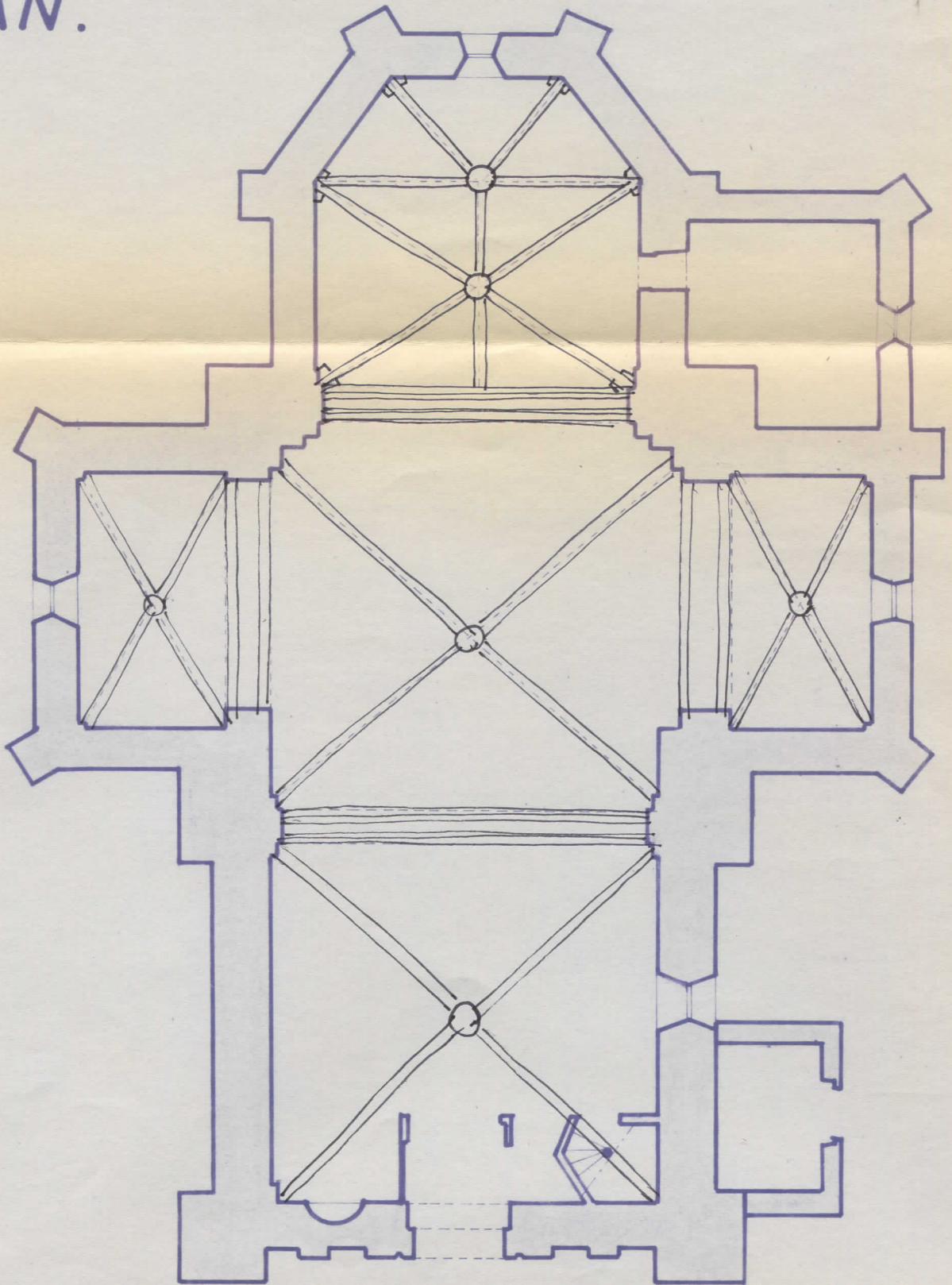
Par ailleurs et pour répondre au souhait de M. PARENT, un dossier complémentaire de recensement devra être effectué sur les autres pièces de cet Hôtel, et notamment sur celles du logement actuel de la directrice de l'établissement.

M. QUERRIEN demande, pour sa part, que des négociations soient engagées avec l'affectataire de l'édifice, pour une meilleure utilisation de ce dernier.

- Jura - PEINTRE - oratoire ( en totalité, compris la Piéta qu'il renferme).
- Loire - SAINTE-CROIX-EN-JAREZ - ancienne chartreuse.

- ( - église, en totalité, les parois décorées de peintures murales de la chapelle de Thibaud de Vassalieu étant déjà classées parmi les monuments historiques depuis le 10 mars 1902.

.PLAN.





EGLISE PAROISSIALE

Eglise vue de la rue principale  
enjambée par une passerelle



Façade ouest vue à travers l'arche de la passerelle



EGLISE PAROISSIALE

Façade Ouest



Vue intérieure de l'abside



Voûte de l'abside

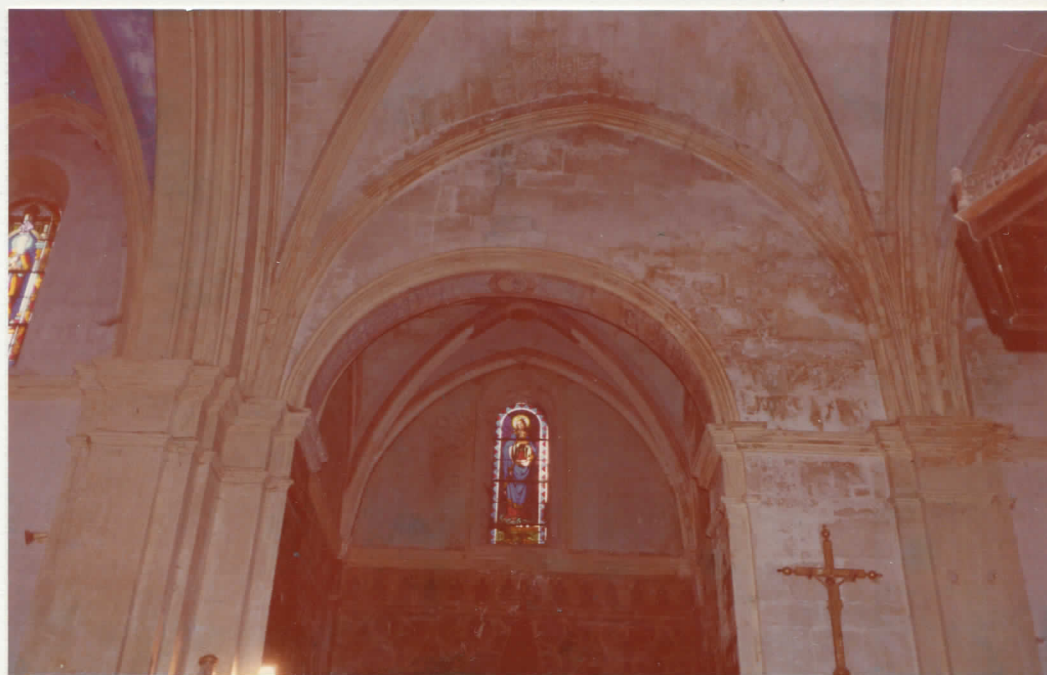


GARD

AUJARGUES

EGLISE PAROISSIALE

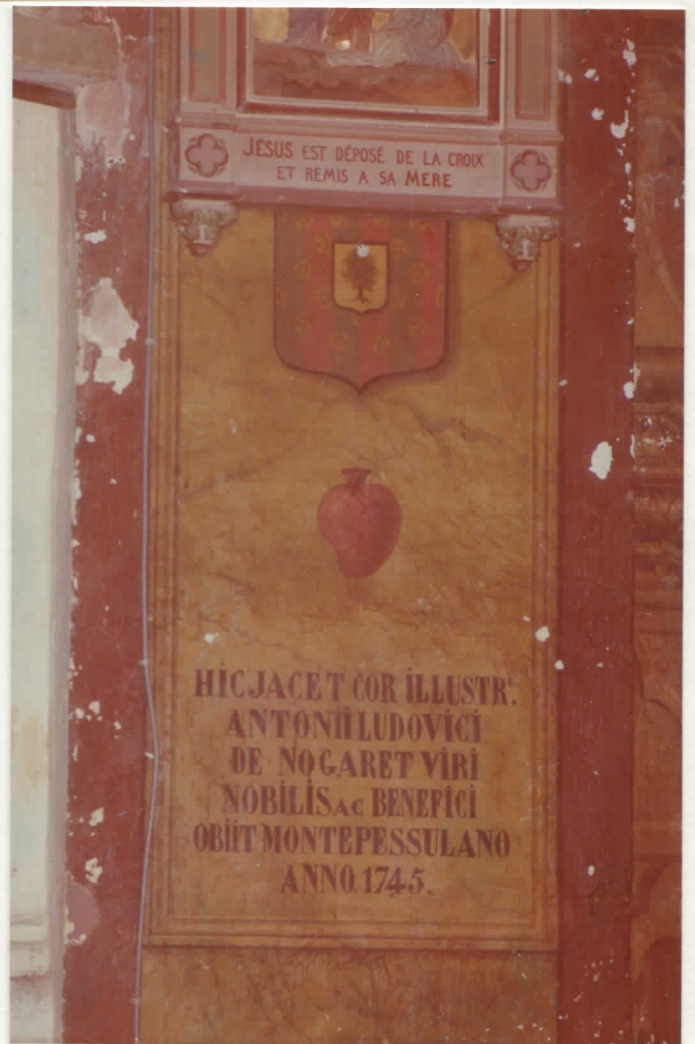
Vue de la nef prise vers l'ouest



chapelle Sud

EGLISE PAROISSIALE

Clef de voûte de la première travée  
de la nef, portant la date de 1702



Emplacement de la sépulture du coeur d'  
Antoine-Louis de Nogaret